



Ouagadougou, le 10 JUIN 2022

**MESSAGE DE  
MONSIEUR LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE,  
DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

\*\*\*\*\*

***A L'OCCASION DE LA CAMPAGNE COTONNIERE 2022/2023***

\*\*\*\*\*

**Mesdames et Messieurs  
Vaillants acteurs de la filière cotonnière**

En ce début d'hivernage, je voudrais au nom du Gouvernement du Burkina Faso, souhaiter une bonne campagne cotonnière à tous les acteurs engagés et résilients que vous êtes.

Avant tout, je voudrais saluer les performances agronomiques réalisées au cours de la campagne écoulée 2021/2022, notamment avec une production de 518 545 tonnes de coton graine contre 492 613 tonnes en 2020/2021, soit un progrès de 5%.

Cette tendance haussière dans la production cotonnière amorcée depuis la campagne 2019/2020 témoigne de l'engagement de tous les acteurs que vous êtes dans la mise en œuvre des mesures de relance durable de la production cotonnière du Burkina Faso.

Toutefois, il convient de souligner la nécessité de persévérer dans l'amélioration des rendements, afin de tirer meilleur profit de la production cotonnière.

**Mesdames et Messieurs  
Vaillants acteurs de la chaîne de valeur du coton**

Il vous souviendra qu'attaché à la pérennité et à la compétitivité de la filière cotonnière, le Gouvernement avait mis en place en 2019, le Comité de haut niveau du suivi de la relance durable de la production cotonnière du Burkina Faso, pour un mandat de trois campagnes, 2019/2020 à 2021/2022.

Sous la houlette de ce Comité de haut niveau, diverses mesures et actions phares ont été entreprises et ont permis de ramener la sérénité dans la filière. Entre autres actions réalisées ou suscitées, il convient de souligner :

- ✓ l'organisation de l'atelier national sur la relance durable de la production cotonnière en mars 2019, à l'issue duquel un plan de relance et de fortes recommandations ont été adoptés ;
- ✓ l'instauration du contrôle de la qualité et de la conformité des intrants coton par les services publics compétents avant leur mise en place auprès des producteurs ;

- ✓ l'organisation de tournées de sensibilisation et d'encouragement des producteurs de coton dans les différentes zones cotonnières ;
- ✓ la construction de trois nouvelles usines d'égrenage de coton respectivement à Ouargaye dans la zone SOCOMA, à Tenkodogo dans la zone Faso Coton et à Koudougou pour la Société d'égrenage de coton biologique (SECOBIO) ;
- ✓ l'octroi de soutiens financiers à la filière coton par l'Etat sur les trois campagnes sous revue, pour rendre accessible les intrants aux producteurs de coton d'une part, et pour l'apurement des impayés internes et externes des producteurs de coton enregistrés suite aux mauvaises campagnes 2017/2018 et 2018/2019, d'autre part ;
- ✓ le règlement en cours des impayés spécifiques de l'UNPCB et de recherche de ressources pérennes pour son fonctionnement ;
- ✓ l'élaboration du programme de renforcement de la recherche cotonnière pour une relance durable de la filière coton, en 2020 ;
- ✓ la réalisation de l'étude sur le nouveau modèle économique de la chaîne de valeur du coton, en 2021 ;
- ✓ l'adoption de la résolution A/RES/75/318, par la 75<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies du 30 août 2021, proclamant officiellement le *07 octobre comme Journée mondiale du coton* ;
- ✓ la coordination du Groupe des quatre pays co-auteurs de l'initiative sectorielle en faveur du coton (C-4) à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au titre de la mandature 2020-2021.

Cette panoplie de sillons tracés par le Comité de haut niveau devrait se poursuivre, afin de relever non seulement le défi de la relance de la production cotonnière, mais également le défi de la transformation et de la valorisation locale du coton, gage du développement endogène du Burkina Faso.

Saisissant ce bref rappel de bilan du Comité de haut niveau, je voudrais traduire mes félicitations soutenues et mes encouragements à l'ensemble des acteurs de la filière coton, ainsi que de l'administration publique qui se sont investis et demeurent résolument engagés pour la relance durable de la production cotonnière du Burkina Faso.

### **Mesdames et Messieurs Vaillants producteurs de coton**

Conscient de l'importance de la culture du coton dans l'économie nationale et en dépit du double contexte sécuritaire et sanitaire extrêmement difficile, le Gouvernement burkinabè a encore consenti d'énormes efforts de soutiens financiers à la filière coton de l'ordre de *72,8 milliards de FCFA* pour la réussite de la campagne agricole 2022/2023.

Cet engagement financier de l'Etat a permis à l'Association interprofessionnelle du coton du Burkina (AICB) de fixer les prix de cession des intrants coton au titre de la campagne 2022/2023 à des niveaux raisonnables et qui ont fait l'objet de large diffusion courant ce mois de mai 2022.

Relativement au prix d'achat plancher du coton graine de la campagne 2022/2023, il a été fixé à un niveau historique de 300 FCFA/kg.

Je reste convaincu que ces niveaux de prix de cession des intrants et du prix d'achat du coton graine maintiendront l'engagement des producteurs que vous êtes, afin d'atteindre les objectifs de production de la campagne agricole 2022/2023 à savoir : 700 000 tonnes de coton graine conventionnel et 2 500 tonnes de coton graine biologique.

Toutefois, je voudrais inviter l'ensemble des producteurs et productrices du coton à une utilisation rationnelle et efficace des intrants mis à leur disposition, afin d'améliorer les rendements agricoles et partant, leurs revenus.

Quant aux sociétés cotonnières et à l'UNPCB, il sied d'assurer un suivi rapproché de la destination et de l'utilisation des engrais chimiques dans ce contexte national marqué par la persistance des actes terroristes.

**Mesdames et Messieurs**  
**Vaillants acteurs de la filière cotonnière**

L'ensemble des mesures prises par le Gouvernement et l'AICB, dans un contexte sécuritaire national préoccupant, témoigne de la volonté de tous de créer les conditions favorables à une bonne production cotonnière, à une amélioration des revenus et des conditions de vie des braves producteurs de coton.

Ainsi, à l'orée de la nouvelle campagne 2022/2023, je voudrais inviter l'ensemble des acteurs à poursuivre la mise en œuvre du plan de relance durable de la production cotonnière, ainsi que le plan d'actions de mise en œuvre du nouveau modèle économique de la chaîne de valeur du coton.

Pour ce faire, j'exhorte l'ensemble des acteurs (producteurs et sociétés cotonnières) à travailler de façon professionnelle dans la cohésion et le respect mutuel pour réussir ce défi de la relance durable de la production cotonnière de notre pays.

Soyez également rassurés que l'Etat burkinabè continuera d'accompagner les acteurs de la chaîne de valeur du coton dans la résilience et pour la prospérité de leurs activités respectives.

*NEY TUUMA ! AW NI BAARA ! FO-FO !*

*Bonne campagne cotonnière 2022/2023 !*

*Vive le Burkina Faso de paix et de sécurité !*

  
  
**Abdoulaye TALL**

**Ampliation :**

- Large diffusion